



Déclaration liminaire au Comité Technique Personnels et Missions de la DGCCRF 5 février 2019

Madame la Présidente,

Depuis des années nous demandons à ce que les Comités Techniques soient mieux étalés dans l'année afin qu'un véritable dialogue social puisse s'instaurer. Lorsque nous avons appris que ce premier Comité se déroulait dès début février et qu'un agenda social avait été communiqué, nous pensions naïvement que nos vœux avaient été exaucés.

Or, en découvrant l'ordre du jour et les documents qui les accompagnaient, nous avons compris que les dés étaient déjà jetés.

Après les groupes de travail réunis en fin d'année 2017, sur missions et organisation et pour lesquels nous n'avons eu aucun retour, vous avez décidé dans le cadre d'Action Publique 2022 de recommencer un travail qui avait déjà été finalisé.

Pendant une année nous avons entendu de vagues déclarations de la part du Ministre et de vous-même, occultant un travail souterrain sur ces mêmes thématiques. Nous voici donc réunis avec, enfin des documents de travail. Il en ressort que, ni le Ministre, ni vous, ne vous êtes battus pour défendre la DGCCRF, ses missions, ses emplois et la sortie des DDI / DIRECCTE.

A l'heure du fonctionnaire-Bashing, de la volonté de faire des économies sur le dos des fonctionnaires, alors que 40 Milliards d'Euros vont être distribués aux entreprises sans contrôle de la réalité des créations d'emplois (CICE et réductions de charges notamment), nous apprenons que deux entreprises de conseil ont été diligentées pour réfléchir sur la transformation de la DGCCRF et sur l'accueil du public.

Ceci nous interpelle alors que la Cour des comptes a dénoncé dans un rapport de juillet 2018 le recours abusif aux missions de conseil réalisées par des prestataires privés, lesquelles n'apportent aucune plus-value, « *se contentant de recopier des informations connues ou reprenant des notes ou des conclusions existantes* ».

SOLIDAIRES CCRF & SCL demande donc la communication des cahiers des charges élaborés et le coût de ces prestations.

Le planning diffusé est lourd de sous-entendus (cartographie, mesures d'accompagnement), comme l'est la confusion équipes / implantations départementales : aujourd'hui pouvez-vous garantir qu'aucune implantation ne sera fermée, à court ou moyen terme ?

Comment pourrions-nous avoir confiance au vu de vos présupposés :

- Beaucoup de virtuel, mais bien peu d'humain.
- Pas un mot sur l'hygiène à la remise directe, ni sur le retour d'Alim' confiance sur le devant de la scène.
- Selon vous, la création d'une antenne CCRF au Havre « *permettrait d'améliorer les conditions de travail des agents en réduisant les temps de transport et d'être plus réactif pour les missions en lien avec les activités portuaires* » (fiche 5).

Des agents ont été affectés sur ce site, avec la promesse que cette implantation serait pérenne. Or, vous persistez à refuser de reconnaître cette antenne administrative et vous renvoyez la décision vers les services du premier Ministre. Vous exercez même un chantage en voulant imposer à ces agents des contrôles dans le département du

SOLIDAIRES Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Service Commun des Laboratoires
93 bis, rue de Montreuil 75011 Paris - Tél. 01 43 56 13 30

SOLIDAIRES@dgccrf.finances.gouv.fr - Site Internet : www.solidaires-ccrf-scl.org

Calvados. Au final, ce sont les agents du département qui subissent les effets de ces tergiversations.

Sur place, les agents du Havre effectuent uniquement des tâches de contrôles à l'import, malgré des fiches de poste qui précisent que cette mission ne devrait pas représenter plus de 50% de leur temps de travail. La situation des agents du Havre et globalement de tout le service alimentaire de la DDPP de Seine-Maritime est catastrophique et les agents n'ont trouvé qu'une alternative, demander une mutation pour s'extraire de cette situation au plus vite. Alors aujourd'hui notre question est : quand comptez-vous améliorer cette situation ? Il y a urgence !

- L'expérimentation Bourgogne - Franche-Comté (fiche 10) est pour vous un triomphe, même si en y regardant de plus près les deux tiers des agents ne se sont pas prononcés sur votre questionnaire. De plus, il est facile de choisir le territoire d'expérimentation en fonction de la réponse que vous souhaitiez obtenir : les particularités géographiques des départements concernées ne sont pas nécessairement transposables dans l'ensemble du pays, et les mutualisations y existaient bien avant l'expérimentation !
- Sur l'enquêteur augmenté (ni en nombre ni en rémunération, en tous cas !!), rien sur les difficultés de connexion... Mais la « promesse » que les agents pourront « à terme, transmettre très rapidement les conclusions des contrôles aux professionnels, en particulier lorsqu'aucun manquement à la réglementation n'est constaté » « Cette approche contribuerait à la bonne application de la loi ESSOC (opposabilité et contrôle notamment) tout en allégeant la tâche des agents ». Sérieusement ? Ce n'est pas la première fois que ce qu'on appelait les NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication) sont mises en avant pour justifier des restructurations et une augmentation de la charge de travail !
- le PNE 2019 (fiche 6) est pour vous la première traduction du plan stratégique de la DGCCRF : si le plan stratégique est mis en œuvre de la même façon que ce PNE, le pire est à craindre vu les nombreux couacs qui perdurent...

A ce sujet **SOLIDAIRES CCRF & SCL** demande la suspension de la TN21LG relative aux offres promotionnelles sur les produits alimentaires et les aliments destinés aux animaux domestiques.

Cette TN surdimensionnée (6000 contrôles dans les seules DD(CS)PP, la plupart risquant d'être redondants) mettrait en insécurité juridique les agents, les procédures, et au-delà toute la DGCCRF qui risque d'être ridiculisée pour servir le bon vouloir de l'ex (toujours ?) ministre de l'agriculture Bruno Le Maire.

Si faille il y a, et qu'elle était révélée au public, ce seraient les agents de la DGCCRF qui seraient pris pour cible, et pas un pouvoir politique qui a pris des mesures aussi démagogiques qu'inefficaces. En parallèle, la TN sur les pratiques promotionnelles a été réduite, et les contrôles lecture optique ont été supprimés, alors qu'on sait que les GMS sont souvent défailtantes sur le sujet...

Vous comptez sans doute sur votre Start-Up d'Etat pour remédier à ces anomalies ?

Contrairement à la communication d'un syndicat nous n'avons pas diffusé d'infox mais des craintes largement partagées par des adhérents, des faits avérés, et un peu d'ironie qui a semble-t-il échappé à certains lecteurs.

Alors, sommes-nous pessimistes, aigris, voire de vils agitateurs qui ne feraient rien d'autre que de propager des fausses nouvelles pour inquiéter nos collègues ?

Ce n'est pas notre objectif, notre combat. Au contraire, à **SOLIDAIRES**, nous sommes ici pour traduire la volonté de nos adhérents et plus largement des agents, leur attachement à une administration malmenée depuis bien trop longtemps, leur inquiétude face aux attaques qu'ils subissent.

C'est pour cela qu'en ce jour de grève interprofessionnelle, nous siégeons, grévistes mais bien présents pour que les questions qui fâchent ne soient pas mises sous le tapis !